Abstract

La prise en charge des personnes âgées présentant des problématiques non urgentes de sondes urinaires à demeure

Eloïse Monnier, AMB 22-25, déposé à l'Ecole supérieur medi | Centre de formation médicale | Soins ambulanciers ES en vue de l'obtention du diplôme d'ambulancier-ère ES

Lieu de pratique professionnelle: Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)

Corps du texte

Ce travail explore les alternatives au transport hospitalier des personnes âgées présentant des problématiques non urgentes liées aux sondes urinaires. Le constat de départ réside dans une frustration professionnelle face à l'utilisation de moyens non adaptés à ces situations qui impactent négativement la santé physique et mentale des patients âgés.

Objectifs et question de recherche

Ce travail vise à quantifier les interventions de ce type dans le secteur du SISMN et à identifier des solutions permettant de limiter les transports inutiles.
Partant de la question de recherche « Existe-t-il des alternatives au transport aux urgences de RHNe, la Chaux-de-Fonds des personnes âgées présentant des problématiques non urgentes cotées en NACA 1-2 de sondes urinaires à demeure, pris en charge par le SISMN dans son secteur d'intervention ? »

Méthodologie

Ce travail s'appuie sur l'analyse de fiches d'interventions préhospitalières, les retours des services de soins à domicile, des informations collectées auprès du Service Mobile Urgences et Réanimation (SMUR) et des médecins de garde, ainsi qu'une recherche de littérature et de protocoles sur le sujet de la personne âgées et des sondes urinaires

Résultats, traitement de la thématique

Les résultats montrent que, bien que les cas liés aux sondes urinaires représentent une faible proportion des interventions (36 en trois ans), ils mobilisent des ressources importantes. Les services de soins à domicile interviennent exclusivement pour leur patientèle et sur des plages horaires limitées, tandis que le SMUR n'est ni équipé ni structuré pour gérer ces problématiques spécifiques. En outre, ces transports inutiles exacerbent la surcharge des services d'urgence, affectant à la fois la disponibilité des ressources et les conditions de prise en charge des cas critiques.

Discussion & conclusion

Parmi les recommandations figurent la formation des ambulanciers pour gérer des problématiques mineures de sondes urinaires, ainsi que la création d'équipes mobiles spécialisées. Une meilleure coordination entre les soins à domicile, le SMUR et d'autres partenaires locaux est également nécessaire pour réduire les hospitalisations inutiles. Ces solutions, centrées sur la gestion à domicile, permettraient d'optimiser l'utilisation des ressources préhospitalières tout en préservant la qualité de vie des patients âgés.

La Chaux-de-Fonds, 1er décembre 2024